

# Plus de 50 000 € de dotations pour les Championnats de France Karting 2023



En complément au plan fédéral de développement des Championnats de France Karting Mini 60 et Nationale sur les saisons 2023-2024, la FFSA annonce un programme de dotations conséquent pour l'accès vers le haut niveau.

Le projet Karting de la FFSA pour 2023-2024 (voir communication FFSA du 05/04/2022) reposant sur trois fondements : accessibilité, simplification et équité, vise un élargissement de la base des pratiquants et une meilleure intégration vers les échelons supérieurs de la compétition.

## **1/ + de 50 K€ DE DOTATIONS POUR SUIVRE LES TRACES D'HADJAR ET DORISON**

La FFSA offrira environ 53 000 € de dotations aux Championnats de France Mini 60 et Nationale 2023. Le·la champion·ne respectif·ve remportera une saison en Championnat de France Junior 2024 (sous réserve d'âge requis) accompagnée d'une prime de 1500 € offerte par le motoriste pour chaque catégorie. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> du Mini 60 se verront quant à eux financer 50 % de leur saison en Championnat de France Junior 2024 (sous réserve d'âge requis).

*« À compter de 2023, les Championnats de France des catégories Mini 60 et Nationale seront intégrés à notre système de détection fédéral et offriront des dotations très attractives. Les champion·ne·s de ces deux catégories seront accompagné·e·s l'année suivante en Junior via la FFSA Academy qui a notamment révélé Isack Hadjar et notre récent vainqueur du Trophée Académie FIA, Arthur Dorison...»*

**Nicolas Deschaux – Président de la FFSA**

## **2/ ACCÈS A LA PRATIQUE DES JEUNES : ÉCOLES FRANÇAISES DE KARTING ET LIGUES EN PREMIÈRE LIGNE**

La future architecture du Karting a été dessinée de manière à positionner les Ecoles Françaises de Karting et les Ligues Régionales comme bases d'accès des jeunes à la pratique pour les accompagner progressivement vers la compétition. Ainsi, à partir de 2023, la qualification aux Championnats de France Mini 60 et Nationale passera par les Championnats de Ligues et seulement 72 places qualificatives aux Championnats de France seront attribuées pour chaque catégorie.

**3/ ÉQUITÉ SPORTIVE : LE TALENT AVANT LE MATÉRIEL** Le principe d'une seule épreuve par catégorie a été retenu pour élargir l'accès aux Championnats de France, valoriser les titres fédéraux et proposer une offre sportive fédérale attractive. Dans le but de mettre en évidence le talent des pilotes avant le travail des motoristes, les moteurs des catégories 60 Mini et Nationale seront tirés au sort sur le principe de la location auprès des manufacturiers à savoir, Vortex avec le moteur unique « Vortex Mini FR » pour le Mini 60 et Rotax, avec le moteur unique « Rotax 125 Junior Max Evo » pour la catégorie Nationale.

**Communiqué Pôle Presse FFSA / Photo KSP**